

Dans le prolongement de l'action engagée par François CALVET en faveur du musée de Cerdagne, le Ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur Frédéric MITTERRAND, a souhaité répondre favorablement à la demande de contribution sollicitée.

Ainsi, Monsieur le Ministre vient d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 5000 euros au Syndicat Intercommunal pour la Valorisation du Patrimoine Cerdan à destination du Musée de Cerdagne.

François CALVET se réjouit de cette décision.